

VILLE de ROYAN

Séance du 10 février 1965

OBJET :

Honoraires de Me
BELAY - Casino
Municipal

65017

Le dix février mil neuf cent soixante cinq, à 18 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 6 février 1965.

ETAIENT PRESENTS : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUS-SEAU, LANOUE, MOUCHOT, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FLAHAUT, FONTANILLE, REIX, BERLAND, ETCHEBER, FOUÇHE, BOUCHET, GALLAND, LANUSSE, GACHET.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. ETCHEBER ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Me BELAY, Huissier de Justice à Royan a fait parvenir le montant des honoraires qui lui sont dus pour plusieurs interventions au Casino Municipal et dont le montant s'élève globalement à la somme de 149,17 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'état de frais présenté par l'intéressé

DECIDE

- de mandater à Me BELAY, Huissier de Justice rue Notre-Dame à Royan C.C.P. Bordeaux 772.60 la somme de 149,17 F représentant ses honoraires dans l'affaire exposée ci-dessus
- que cette somme sera mandatée sur le chapitre XXXI "Dépenses Imprévues" du budget de 1964.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le 17 FEV. 1965
Le Sous-Préfet

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



[Signature]

[Signature]